

MAIRIE  
DE  
**SIAUGUES STE MARIE**  
43 300

Tél : 04 71 74 21 42

Fax : 04 71 74 29 09

**COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 4 avril 2016 à 20h30**

**Présents :**

G. RUAT/ Y. ATTARD / C. BOURDIER / S. COHADE / A. CARLET / P. MARTIN/ A. RICHARD / M. ROBERT / C.ROYER / D VAUZELLE

**Absents- Excusés :**

A.LIONNET / C. VIGOUROUX

**Procuration :**

C. LIOTARD a donné procuration à S.COHADE

D. VIALLET a donné procuration à Y. ATTARD

**1/ Approbation du dernier Compte Rendu :**

Le Compte-rendu du conseil Municipal du 05/03/16 est approuvé à l'unanimité.

**2/Approbation des comptes de gestion :** Les comptes de gestion ont été approuvés à l'unanimité.

**3/ Présentation et approbation des comptes administratifs :**

**+ BUDGET EAU**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 89 322.38 €** dont 10 796.11 € de charges à caractère général, 30 000 € de charges de personnel et 10 168.14 € de charges financières.

**Recettes : 124 610.52 €** dont 111 855.60 € de vente d'eau

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 40 087.13 €** dont 23 666.91 € de remboursement d'emprunt

**Recettes : 107 024.69 €** dont 42 371.08 € d'excédent reporté et 42 887.61 € d'affectation de résultat de fonctionnement.

**+ BUDGET ASSAINISSEMENT :**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 54 885.95 €** dont 3 854.69 € de charges à caractère général, 18 000 € de charges de personnel et 4 833.93 € de charges financières.

**Recettes : 74 111.69 €** dont 38 166,17 € de vente de produit (taxe d'assainissement) et 21 173 € d'excédent reporté.

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 33 946.83 €** dont 17 536.91 € de remboursement de capital d'emprunt

**Recettes : 41 545.00 €** dont 10 000 € d'excédent de fonctionnement reporté et 9 804 € d'excédent d'investissement reporté.

**BUDGET POLE COMMERCIAL**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 4 826.74 €** correspondant aux intérêts d'emprunt

**Recettes : 23 751.36 €** correspondant aux loyers des commerces.

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 38 977.89 €** dont 23 201.99 € de remboursement du capital d'emprunt et 15 775.90 € de déficit reporté.

**Recettes : 26 442.10 €** dont 18 265.18€ d'affectation du résultat de 2014 et 8 176,92 € de remboursement de créance.

#### **+ BUDGET LOTISSEMENT**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 0,00 €**

**Recettes : 22 150.50 €** correspondant à l'excédent reporté

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 0,00 €**

**Recettes : 0,00 €**

#### **+ BUDGET STATION SERVICE**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 338 723.88 €** dont 310 522.40 € d'achat de carburant et 5 000 € de charges de personnel.

**Recettes 340 596.33 €** dont 332 991.33 € de vente de carburant

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 22 402.30 €** dont remboursement de 2 200 € au budget communal et report du déficit de 12 597.30 €

**Recettes : 18 002.68 €** dont 4 386.68 € d'affectation de résultat de 2014

#### **+ BUDGET CCAS**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 5 858.90 €** correspondant notamment aux repas et colis offerts aux personnes de la commune de plus de 70 ans.

**Recettes : 7 279.24 €** correspondant à la subvention de la commune (5 800 €) et à la reprise de l'excédent de 1 402.56 € au 31 décembre 2014.

A noter que l'excédent de clôture du CCAS d'un montant de 1 420.34 € est reversé au budget communal suite à la suppression du budget CCAS (délibération du 23 janvier 2016).

#### **+ BUDGET COMMUNAL**

→ *Section de fonctionnement*

**Dépenses : 679 641.53**

Charges à caractère général : 249 205.84 €

(Combustibles, électricité, tonte, entretien bâtiments et matériel, fournitures scolaires...)

Charges de personnel : 299 674.22 €

Charges de gestion courante : 89 231.78 € (service incendie 32 636.59 €, indemnités élus, subventions aux associations)

Charges financières: 12 913.65 € d'intérêts d'emprunts

**Recettes : 1 251 123.52 €**

Travaux en régie, produits des services : 136 860.13 €

Impôts & taxes : 710 431.26 €

Dotations & participations : 291 601.18€

(Subventions Etat, Région, Département, aides emploi-jeune)

Produits financiers, produits exceptionnels, divers: 10 370 €

Excédent au 31/12/2014 reporté : 101 860.95 €

→ *Section d'investissement*

**Dépenses : 454 145.81 €**

Remboursement d'emprunts 64 356.51 €

Etudes et subventions d'équipement versées : 73 230.04 €

Immobilisations en cours : 248. 688.76 €

Travaux en régie et divers : 29 800.83 €

Déficit au 31/12/2014 reporté : 28 469.67

**Recettes : 705 912.95 €**

Excédent de fonctionnement reporté : 500 000 €

Subventions d'investissement 90 997.49 €

FCTVA 65 294 €

Divers reversements et produits 30 131 €

Les comptes administratifs ont été votés et approuvés à l'unanimité.

#### **4/ Affectation du résultat 2015** (voté et approuvé à l'unanimité)

- **BUDGET EAU**: Résultat cumulé de fonctionnement **55 288.14 €** dont **30 000 €** affectés en investissement et **25 288.14 €** conservés en fonctionnement

- **BUDGET ASSAINISSEMENT**: Résultat cumulé de fonctionnement **19 225.74€** dont **10 000€** affectés en investissement et **9 225.74 €** conservés en fonctionnement

- **BUDGET LOTISSEMENT** : Résultat cumulé **22 150.50 €** conservé en fonctionnement

-**BUDGET POLE COMMERCIAL**: Résultat cumulé de fonctionnement **18 924.62 €** affecté en investissement

- **BUDGET STATION SERVICE**: Résultat cumulé de fonctionnement **1 872.45 €** affecté en investissement

- **BUDGET COMMUNAL** : Résultat cumulé de fonctionnement **571 481.99 €** dont **500 000 €** affectés en investissement et **71 481.99 €** conservés en fonctionnement.

#### **5/ Taux des taxes (TH, TFB, TFNB) : Part communale** (votés et approuvé à l'unanimité)

Reconduction des taux 2015 pour les 3 taxes :

- Taxe d'habitation : **11,29 %**

- Taxe foncière (bâti) : **12,43 %**

- Taxe foncière (non bâti) : **64.19 %**

**A noter que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2006.**

#### **6/ Demande d'aide à l'artisanat**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le principe d'une aide à l'investissement immobilier d'entreprise à hauteur de 10% du montant total des travaux, l'assiette des travaux subventionnables est comprise entre 20 000 € et 200 000 €. Ce dispositif a pour objectif de permettre au demandeur de solliciter une aide sur les fonds LEADER, cette participation communale est assujettie notamment à l'obtention de cette aide européenne, il est à noter que la communauté de communes du Langeadois n'a pas de dispositif adapté en place.

#### **7/ Présentation & Vote des budgets (communal, eau, assainissement, lotissement, pôle commercial, station-service)**

**Vote à l'unanimité** des budgets équilibrés en dépenses et recettes comme suit :

##### **- BUDGET EAU :**

Fonctionnement : 164 991.14 €

Investissement : 211 628.70 €

##### **- BUDGET ASSAINISSEMENT :**

Fonctionnement : 63 989.74 €

Investissement : 54 087.91 €

##### **- BUDGET POLE COMMERCIAL :**

Fonctionnement : 23 751.36 €

Investissement : 38 575.98 €

##### **- BUDGET LOTISSEMENT :**

Fonctionnement : 22 160,50 €

Investissement : 22 150,50 €

##### **- BUDGET STATION SERVICE:**

Fonctionnement : 366 005.00 €

Investissement : 16 819.45 €

##### **- BUDGET COMMUNAL :**

Fonctionnement : 1 142 351.33 €

Investissement : 1 387 419.09 €

#### **8/ Présentation du projet concernant la rénovation du camping de Siaugues : plan de financement, demande de subvention, APD et autorisation de lancer un appel d'offres.**

**8- 1 : Validation de l'APD :** Le conseil municipal valide à l'unanimité l'Avant-Projet Définitif présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre qui prévoit notamment le réaménagement de 9 emplacements destinés aux campeurs et 6 emplacements destinés à recevoir des Habitats Légers de Loisirs ainsi que la création d'un nouveau bâtiment permettant de recevoir les divers services proposés aux touristes.

**8-2 : Validation de la demande de subvention et du plan de financement.**

Autorisation accordée unanimement au Maire pour effectuer une demande de dotation auprès des services de l'Etat, au titre du dispositif de soutien à l'investissement local pour la Réhabilitation d'un équipement de loisirs existant : le camping municipal afin que ce dernier soit modernisé et puisse prétendre à un classement minimum de 2 étoiles.

**Plan de financement**

Travaux conduits en 3 tranches fonctionnelles complémentaires.

Tranche fonctionnelle N° 1 : Maîtrise d'œuvre, travaux VRD, démolition et construction d'un bâtiment permettant de répondre aux normes en vigueur pour obtenir un classement 2 étoiles

*Tranche fonctionnelle N° 2 : Travaux paysagers et d'aménagements, programmée en 2017.*

*Tranche fonctionnelle N° 3 : Installation d'Habitats Légers de Loisirs, programmée en 2017.*

Tranche fonctionnelle N° 1 : Début des travaux octobre 2016

Dépenses :

---

|                    |                 |                 |
|--------------------|-----------------|-----------------|
| Maîtrise d'œuvre : | 27 225. 00 € HT | 32 670.00 € TTC |
| Travaux de VRD :   | 58 570.00 € HT  | 70 284.00 € TTC |

- Démolition du bâtiment des sanitaires actuels et Construction d'un bâtiment servant à :

Accueil, sanitaires, abri VTT et Motos et station de lavage: 174 487.14 € HT 209 384.57 € TTC

Total des dépenses la tranche N°1 : 260 282.14€ HT 312 338.57 € TTC

Recettes :

---

|  |                    |                  |
|--|--------------------|------------------|
| Dotation de Soutien à l'Investissement Local | 260 282.14 x 30% = | 78 084.64 €      |
| Participation communale :                    |                    | 234 253.93 €     |
| Total des recettes la tranche N°1 :          |                    | 312 338.57 € TTC |

La commune de Siaugues Sainte-Marie sollicite auprès de l'Etat une aide d'un montant de 78 084.74 € correspondant à 30% des travaux prévus au cours de la tranche fonctionnelle N°1, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour financer ce projet de rénovation de son équipement de loisirs.

**8-3 : Autorisation de lancer l'Appel d'offres pour la fourniture et la pose de HLL.**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M le Maire à lancer la procédure d'appels d'offres portant sur la fourniture et la pose de HLL afin que les travaux de mise en place des réseaux prévus en amont correspondent à la structure et à l'orientation des habitats retenus.

**9 /Divers**

1)- La scène du centre de loisirs « les p'tites canailles » fera l'objet d'une remise à neuf de la sonorisation et des lumières. De même les rideaux de la scène feront l'objet d'un nettoyage complet.

2)- Un abri pour les jeux de cour de récréation et du centre de loisirs sera installé dans la cour de l'école pour un montant maximum de 4 500 € TTC.

3)- L'abri de bus de Farges sera prochainement installé.

4)-Contrats d'assurance des risques statutaires CDG 43

Il y a nécessité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ; le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour le compte des collectivités, en mutualisant les risques. La Commune charge le Centre de Gestion de Haute-Loire de souscrire, pour son compte et pour les quatre années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Les conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité,

Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, maladie grave, maternité, maladie ordinaire,

Délibération adoptée à l'unanimité

*Fin de la réunion du conseil municipal le 5 avril 2016 à 0h35*